

SAILLANS

Assemblée générale de l'association Présage

L'association Présage qui travaille et milite pour la restauration de l'église Saint Géraud, tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 21 janvier à 17 h à la salle St Géraud boulevard de l'Écho.
Comme on le sait, les membres de cette association travaillent tout au long de l'année pour trouver des fonds qui s'ajoutent au financement de la commune et des aides de l'État. Cette église qui est classée monument historique a démontré il y a quelques mois qu'elle regorgeait de très beaux secrets, en particulier des peintures cachées sous des plâtres.
On peut voir que des échafaudages entourent l'église pour des travaux extérieurs, ainsi que d'autres travaux sont entrepris à l'intérieur.



Pour Présage, trouver des fonds est donc très important. Ainsi sa dernière action remonte à Noël 2021 où, comme chaque année, une vente d'huîtres s'est déroulée devant l'église en partenariat avec le Rotary Club. Ordre du jour de l'assemblée : rapport moral et financier, remplacement et admission de nouveaux membres, point sur les travaux de restauration, questions diverses. **M.M.**

Notre photo : dernière action Noël 2021, la vente d'huîtres devant l'église.

Cyclo-cross de Vivier : première course de l'année pour le Vélo Club Saillans



Viviers le 9 janvier 2022. Après les excès des fêtes, les pensionnaires du Vélo Club Saillans passent aux bonnes résolutions à être présents sur le maximum de courses cyclistes en Drôme Ardèche. C'est avec une grande impatience que les frères Patonnier ont retrouvé le chemin de la compétition ce dimanche matin. Sohann signe un podium

avec la 3e place en pré-licencié. Tandis que son aîné Louka se classe 8e place dans la catégorie poussins. L'après-midi, lors de la course sénior homme, Simon Gonin, nouveau licencié du Vélo Club Saillans, termine 13e. Nous retrouverons sans nul doute les jaunes et verts sur les deux derniers cyclo-cross drômois de la saison : And-

cette le 15 janvier et Bourguilès-Valence le 30 janvier. Ultime rendez-vous pour se faire plaisir dans les labours et préparer les futures échéances estivales en VTT, discipline phare du Vélo Club Saillans. **M.M.**

yohann.foco@hotmail.fr
Adrien Tippett 06 19 07 07 77 adrientippett.vtt@gmail.com
- VTT loisirs : Jean François Gondran 06 80 83 28 39 fanfan.saillans@laposte.net
Pour tout renseignement sur le vélo club : Christian Serre 06 83 46 29 77, serre.christian07@gmail.com
www.vcsaillans.com

Plus d'infos :
- École de vélo : Yohann Fauconnier 06 56 77 40 30

ST SAUVEUR EN DIOIS

Le doyen du village, Gilbert Girard, s'en est allé

Le jeudi 6 janvier, Gilbert Girard est parti sous d'autres cieux. À l'âge de 93 ans, le doyen du village n'arrosera plus ses géraniums qui ornaient sa maison au cœur du village. Il ne racontera plus les souvenirs qu'il nous avait longuement détaillés lors de notre interview en septembre 2018.



Très actif, à Saint-Sauveur, il a créé, avec Jean-Claude Mouyon, le Comité des fêtes. Il a été à l'origine du premier concours de belote et de la première vogue. Et sur ses vieux jours, lorsqu'il pouvait encore venir, il ne loupait pas une occasion de venir rendre visite « aux jeunes », comme il disait, qui portent au-

jourd'hui ces événements. Né au village en 1928, il est allé à l'école et a travaillé sur place les terres agricoles familiales. Dans ce domaine, il n'est pas resté

inactif, c'est lui qui a créé la première Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA). La vie du village était une passion à laquelle il a consacré quarante ans de sa vie au conseil municipal. À la retraite, il a profité de la vie entre Saint-Sauveur et Die, puis est parti à La Maison d'accueil rural pour les personnes âgées (MARPA), Les jardins d'Alésia, à Allex, avant de partir à Saint-Georges-les-Bains (07) où il est décédé. Gilbert Girard n'était pas marié et n'avait pas d'enfant, c'était le papy des villageois vers qui tous se tournaient pour la mémoire du village. Le journal s'associe aux Saint-Salvatoriens pour présenter ses condoléances à sa famille. **C.L.**

L'atelier jeunes inauguré le 8 janvier



Samedi 8 janvier, de 14h à 18h, la MJC centre social Nini Chaize à Aouste/Sye avait donné rendez-vous aux jeunes et parents pour rencontrer les éducateurs, jouer à divers jeux et même manger des crêpes avec boissons offertes. Cet espace est dédié aux jeunes qui sont libres de venir et de partir quand ils le veulent. Les jeunes pourront regarder un film, lire, faire de la musique, de la création, discuter, chercher une info, ils pourront aussi proposer des projets dont ils ont rêvé. Ils pourront venir à tout mo-

ment de l'année et, si cela leur plaît, ils pourront adhérer pour la somme de 5 €. Pour Saillans, l'atelier jeunes sera ouvert les vendredis de 17h30 à 19h30 et les samedis de 13h30 à 17h45. Pour en savoir plus : secteur jeunes@jncnichaize.org tél 07 71 83 84 98 ou encore sur : mathieu.ninichaize. Pour cette inauguration, on notait aussi la présence pour la MJC de trois éducateurs : Laura Nevozet, Justine Louis, Mathieu Nezou. **M.M.**

VERCHENY

Le maire impatient de voir l'école publique occupée



Pour 2022, le maire, Franck Monge, espère vivement voir la nouvelle école occupée par l'équipe enseignante et les enfants. À l'occasion des vœux de cette nouvelle année, c'est ce qui lui tient le plus à cœur. Cette année devait être l'année de la rentrée dans la nouvelle école, mais le sort en a décidé autrement et l'incendie du 29 septembre 2021 a retardé considérablement cette rentrée tant attendue. «Après l'incendie, il a fallu at-

tendre les expertises qui ont conclu à une erreur technique, explique Franck Monge, des éponges imbibées d'huile de lin ont pris feu et embrasé une partie du bâtiment. Depuis, nous attendons les décisions des assurances, mais quoi qu'il en soit, les travaux devraient reprendre fin janvier après un gros nettoyage pour une rentrée attendue en septembre. Nous sommes tous très impatients. Ce projet a été très énergivore et la nouvelle équipe a d'autres idées que

nous allons essayer de mettre en place. » Le maire rappelle en outre que « L'aménagement esthétique du village et des hameaux nous semble important, et notre salle des fêtes est vétuste ». Sur le plan démographique, il n'a pas constaté de modification inhabituelle, avec deux ou trois permis de construire par an et un renouvellement normal de la population. « Toutefois, nous notons une pression sur le foncier avec des prix de vente très élevés pour notre commune, mais nous n'avons pas forcément de réponse aux demandes reçues. Côté commerce, nous attendons la décision d'un investisseur sur l'ancienne boulangerie qui pourrait, peut-être, garder un commerce au rez de chaussée. Mais il n'a rien dit », constate Franck Monge. **C.L.**

Recensement de la population 2022

En raison de la crise sanitaire, l'enquête de recensement de l'Insee, prévue début 2021, a été reportée en 2022. Cette enquête débutera le 20 janvier et ce jusqu'au 19 février 2022. Un agent recenseur a été recruté pour procéder à ce recensement. Il s'agit de Nadège Pellat. À compter du 20 janvier 2022, elle se présentera au domicile des Verchennois, munie d'une carte officielle

d'agent recenseur avec sa photographie signée par le Maire. La réponse par internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr sera privilégiée. Une notice d'information sur laquelle figureront les codes confidentiels de connexion seront remis par l'agent recenseur soit directement soit dans la boîte aux lettres. Pour les personnes qui ne peuvent pas répondre en ligne, l'agent recenseur re-

mettra, lors de son passage, le questionnaire papier qu'il récupérer lors d'un rendez-vous convenu ensemble. La réponse de chacun est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. **La municipalité**



BOURDEAUX

SECRETARIAT DE MAIRIE
Horaires d'ouverture :
Lundi mercredi jeudi vendredi 9h-12h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
L'AG de la Cie IREAL aura lieu le samedi 15 janvier à 17h – salle 3 MDA Bourdeaux. Cette AG sera suivie à 18h d'une réunion de lancement des Jardins déclinés 2022, notamment pour faire le point sur les personnes intéressées pour mettre à disposition un jardin ou proposer une intervention artistique. Nous terminerons par un verre à boire à la paillote sous vos masques, bien sûr !

MÉDIATHÈQUE
Horaires : Les mardis et vendredis de 16h à 18h30. Les mercredis, jeudis et samedis de 10 à 12h30. Permanences ouvertes au public en possession d'un Passe Sanitaire. Les 12-17 ans sont exemptés de ce contrôle. **PROLONGATION DE L'EXPOSITION** sur les Insurgés de 1851 jusqu'au 31 janvier. Les figures et les thèmes abordés dans l'exposition permettent à la fois de se plonger dans la micro-histoire et de proposer quelques observations de portée plus générale.

FESTIVAL DES NOUVELLES DU CONTE
L'association tiendra son assemblée générale le 21 janvier 2022, à 20h, salle du SIVOM (à l'étage de l'Office de Tourisme). À l'ordre du jour notamment : rapport moral et d'activités, projets 2022...

SAILLANS

MAIRIE
La mairie de Saillans est ouverte :
* du lundi au jeudi : 9h /12h
* mercredi : 9h/12h et 14h/16h
* vendredi matin : accueil téléphonique et courriel
En dehors de ces horaires : accueil sur rendez-vous

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
«Maison France Services»
Horaires d'ouverture : tous les jours de 14h à 18h et les mardis et jeudis de 10h à 12h
Contact le Forum : 04 75 22 31 71

PRÉSENT : AG
Nous vous invitons à participer à l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le vendredi 21 janvier à 17h salle St Géraud, boulevard de l'Écho à Saillans. Elle se déroulera dans le respect des mesures sanitaires : port du masque et distanciation. **ORDRE DU JOUR**
- Rapport moral et financier
- Remplacement d'un membre du C.A. et admission de nouveaux membres.
- Point sur les travaux de restauration
- Questions diverses

LIGNE 28
LIGNE de bus D28 - modifications de la desserte dans le sens Crest-Saillans-Die
À Saillans, modification du passage des bus en direction de Die à partir du samedi 8 janvier 2022 jusqu'à nouvel avis :
- les samedis : le bus de 21h02 (horaire à l'église) est détourné sur la déviation (arrêt à la gare) Les bus de 12h07 et 16h32 continuent à desservir le centre village
- les dimanches et jours fériés : tous les bus de la journée (12h07, 16h32, 21h02, horaires à l'église) sont détournés sur la déviation (arrêt à la gare)

IMPRIMERIE DU CRESTOIS

- Conception Graphique
- Impression Offset et Numérique
- Signalétique
- Sites Internet
- Services - Proximité
- Engagement écologique

